

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 8

Artikel: Un numerus clausus mortel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENTAIRE

Un numerus clausus mortel

Fin octobre

Noa Zanolli, une collaboratrice de la CRS, rentrait du Soudan. Elle a encore les yeux cernés. Son épuisement ne s'explique pas seulement par les fatigues de sa mission, mais aussi par le profond découragement que ressent tout être humain sensible et compatissant face à la danse macabre toujours plus atroce qui étire son cortège des régions de l'Éthiopie touchées par la famine jusqu'au Soudan, englobant toute la zone du Sahel. Dans onze des quatorze provinces de l'Éthiopie, du nord au sud du pays, le soleil a brûlé les champs. Parmi les 33 millions d'Éthiopiens, 6,4 millions de personnes ont été enregistrées, il y a plusieurs mois déjà, comme souffrant de la faim. Chaque jour, des dizaines de milliers de nouvelles

victimes viennent augmenter ce chiffre. Actuellement, la catastrophe est deux fois pire que la famine de 1973 dans la province de Wollo.

Noa Zanolli écrit dans son rapport de voyage: «Tout ce que nous pouvons faire, c'est intervenir dans un cadre trop restreint; en distribuant des vivres et en fournissant de l'assistance médicale, nous ne pouvons soulager que peu les souffrances d'un très petit groupe de la population, sauver quelques adultes, quelques enfants.

Mais si l'on pense à toutes les implications, cette situation correspond en fait au commencement de la fin. L'érosion, la surpopulation relative, les pâturages broutés jusqu'à la disparition de l'herbe, le manque de pluie, les erreurs politiques relatives

à l'agriculture, la guerre – tous ces facteurs ont contribué à la destruction du cycle écologique au point que des milliers d'êtres humains dans toute la zone du Sahel sont, pour ainsi dire, sacrifiés. Seule une gigantesque intervention concertée de la part de toutes les œuvres d'entraide et des spécialistes, jointe à une éducation appropriée, pourrait améliorer, d'une manière durable, les bases de l'existence par des programmes à long terme de coopération au développement. Cependant, les gouvernements des pays touchés par la famine devraient y participer, eux aussi.

Les êtres humains affamés ne peuvent plus s'appuyer sur leurs habitudes, leurs traditions, leur culture. Maintenant, ils dépendent entièrement de l'aide d'autrui. L'assistance que nous apportons est plus que modeste; ne nous leurrons pas: une fois de plus, nous assistons, impuissants, à une tragédie aux dimensions monumentales.»

Il serait trop injuste, me semble-t-il, d'en attribuer la responsabilité à la dureté de cœur des habitants des pays industrialisés. Car les dons affluent, le grand public est prêt à aider. A elle seule, la population suisse a offert 13 millions de francs (soit directement aux huit grandes œuvres d'entraide, soit par l'intermédiaire de la Chaîne du Bonheur) pour combattre l'un des fléaux de notre monde: la faim.

En effet, dans le monde entier – et pas seulement dans la zone du Sahel – 150 millions d'êtres humains dans 30 pays risquent de mourir de faim, cette année encore. Mais s'il est vrai que la compassion ressentie s'exprime rapidement par un don, celui-ci doit parcourir un chemin bien long, compliqué, souvent imprévisible pour parvenir à ceux qui en ont le plus grand besoin.

Un autre collaborateur de la CRS nous a dit à ce propos: «Les circonstances réelles des situations d'urgence le prouvent toujours: pour intervenir d'une manière efficace en faveur des victimes de famine dans le tiers monde, il ne suffit

absolument pas de disposer de moyens financiers et de secours.»

A quoi sert-il d'envoyer des tonnes de secours à proximité des régions menacées si l'appui logistique fait défaut, autrement dit: si l'on ne dispose pas de véhicules en nombre suffisant et de mécaniciens compétents pour apporter le plus vite possible ces vivres, ces médicaments au centre même de la catastrophe? A quoi sert-il de stocker des vivres bien loin des régions touchées par la famine, dans des lieux où ils s'abîment parce qu'ils sont mal emmagasinés? Ces éléments décident, autant que les secours eux-mêmes, de la vie ou de la mort des victimes. Et pour mille raisons, c'est précisément ce programme d'appui qui ne fonctionne pas. Or, les famines ne se ressemblent jamais. Il serait donc vain d'élaborer des solutions types, car celles-ci ne correspondraient pas à la réalité. En outre, dans le pays victime d'une telle catastrophe, où l'on dépend de l'assistance d'autrui, certaines sensibilités sont vite blessées; il s'agit là d'un obstacle supplémentaire à l'aide dite directe.

Votre don d'hier, chère lectrice, cher lecteur, ne peut sauver une vie humaine demain déjà. Mais peut-être en sauvera-t-il deux dans quelques mois, lorsque l'assistance pourra être fournie de telle manière que loin de nuire, elle ne fera qu'aider.

Car la lutte contre la faim demeurera hélas, à l'avenir également, un travail de longue durée réclamant l'engagement personnel de tous. C'est dans un an seulement que pourra avoir lieu, dans les régions touchées par la famine, la prochaine grande récolte – à condition qu'il pleuve d'ici là.

Il est temps que soit aboli le numerus clausus meurtrier de la faim.

Outre la solidarité de chacun, ce qu'il faut, c'est la solidarité spirituelle, la solidarité de l'humanité.

Nous autres qui vivons dans l'aisance, qui entendons par là «faim» la lutte contre l'embonpoint, ne serions-nous pas présomptueux d'ignorer qu'un jour, nous assumerons les conséquences de la mort de centaines de milliers d'êtres humains affamés? □



**Un appel à l'aide? Un SOS!
L'atroce danse macabre dans la zone du Sahel est l'une des catastrophes les plus graves de notre siècle.**